

FERNELMONT

DOCEO bâtit pour s'agrandir

L'entreprise vend des produits d'entretien biotechnologiques

L'entreprise DOCEO, établie dans le zoning de Fernelmont, a décidé d'étendre son site avec la construction d'un nouveau bâtiment. En pleine croissance, la société doit s'adapter.

Installée dans le zoning de Fernelmont depuis 2016, l'entreprise DOCEO, leader wallon dans la vente de produits d'entretien biotechnologiques, a décidé de s'agrandir. Pour ce faire, 1,5 million d'euros seront investis dans un nouveau bâtiment directement relié aux locaux actuels.

« Une extension du site était prévue depuis notre arrivée à Fernelmont, mais nous espérions tenir cinq ans dans nos murs afin de pouvoir espacer les investissements et ainsi mieux les gérer, » expliquent Daniel D'Angelo et Christian Peters, administrateurs de DOCEO.

Au regard de la croissance accélérée de l'entreprise, cela n'a pas été possible.

« Grâce à ce nouveau bâtiment, notre capacité de stockage sera triplée. Nous passerons de 250 à

800 m² pour 2021. » Des infrastructures conséquentes qui permettront, entre autres, une plus grosse absorption des commandes et une approche plus structurée des stocks.

« Grâce à ce nouveau bâtiment, notre capacité de stockage sera triplée »

Daniel D'Angelo

« Un showroom sera également installé au rez-de-chaussée, permettant aux clients de découvrir nos gammes de produits et les machines de nettoyage que l'on propose. Au 1^{er} étage, il y aura des salles de formation et, au deuxième, les bureaux de l'entreprise.

Grâce à ces projets inédits, DOCEO, qui emploie pour l'instant

neuf personnes, devrait pouvoir créer quatre emplois supplémentaires.

DES PRODUITS 500 FOIS PLUS EFFICACES

Depuis sa création en 2013, DOCEO s'évertue à mettre en avant ses produits biotechnologiques. « Dans le monde de la détergence, un énorme panel de produits est disponible. Il est donc indispensable de pouvoir se distinguer. » En outre, de plus en plus de produits pétrochimiques disparaissent du marché pour des raisons environnementales. Une place se fait donc progressivement pour le bio.

« Bien sûr, l'important, ce sont avant tout les résultats, et ils sont là ! Il a été prouvé que les produits bio avec lesquels nous travaillons sont 500 fois plus efficaces que des produits classiques. De plus, ils ne provoquent aucune allergie et possèdent des odeurs agréables, » explique Christian Peters. Cette gamme bio représente environ 30 % des ventes de l'entreprise pour l'instant.

Au départ, les utilisateurs étaient réticents quand nous avons proposé cette gamme bio. « Certains d'entre eux utilisent les mêmes produits depuis des années ; donc, c'est compliqué de changer leurs habitudes. Mais, il faut oser tester et voir ce que ça donne. » Aujourd'hui, l'objectif de DOCEO est de vulgariser le bio, afin qu'il soit utile pour l'homme et l'environnement.

L'entreprise collabore avec plusieurs sociétés de nettoyage importantes en Wallonie, une quinzaine de communes, des maisons de repos, ainsi que cinq hôpitaux.

UNE CROISSANCE DE 20 %

Cette année devrait être la meilleure pour la société, puisqu'elle devrait engranger 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2018. Des contacts sont en cours avec une série d'institutions publiques et d'entreprises.

DOCEO ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. ●

CLAIRE THIRY



L'entreprise a vu le jour en 2013. © C.T.



Un nouveau bâtiment de 800 m². © Atelier d'Architecture DSH

20004500802



PRÊTES À PARTIR!

Cet été, augmentez votre budget vacances!

Recevez jusqu'à **11.000€** de remise sur une large sélection de véhicules neufs en stock⁽¹⁾, disponibles immédiatement. (sous conditions)



Bénéficiez de cette offre, inscrivez-vous sur:

Jeep jeep.be



abarthbelgium.be



fiat.be



alfaromeo.be

(1) Avantage total TVAC soumis à conditions, valable à l'achat d'une Jeep Grand Cherokee Overland et composé d'une prime de base de 7.000 € et d'une prime de reprise de 4.000 €⁽²⁾. (2) La prime de reprise est valable à la reprise de votre véhicule et est réservée aux clients particuliers. Cette prime sera déduite du prix d'achat de votre nouveau véhicule et n'est pas convertible en espèces. Le nom de l'acheteur du nouveau véhicule doit correspondre avec le nom du dernier propriétaire (nom repris sur le certificat d'immatriculation) du véhicule repris. Le véhicule repris doit être immatriculé depuis au moins 6 mois au nom de l'acheteur au moment de la signature du contrat d'achat. Offre TVAC réservée aux clients particuliers valable du 01/08/2019 au 31/08/2019 dans le réseau participant. Offre valable sur une liste de véhicules neufs identifiés en stock, livrés avant le 30/09/19. Liste des véhicules éligibles et montant des remises correspondantes disponibles chez votre distributeur agréé participant à retrouver sur : jeep.be, abarthbelgium.be, fiat.be et alfaromeo.be. E.R. Yann Chabert. Annonceur FCA Belgium SA, rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles. RPM : Bruxelles. BCE 0400.354.731. KBC : IBAN BE36 4829 0250 6150. Informations environnementales [AR 19/03/2004] : jeep.be, abarthbelgium.be, fiat.be et alfaromeo.be. Photos à titre illustratif et non-contractuelles.

4 - 8,3 L/100 KM NEDC CO₂ 103 - 190 G/KM NEDC

Donnez priorité à la sécurité.

GRUPE
PICARD
.be



ARLON | Route de Bastogne, 342 | 063/24 26 70 (Vente et Service)

BASTOGNE | Route de Marche, 139 | 061/21 06 50 (Vente et Service)

NANINNE | Ch. de Marche, 814 | 081/40 19 75 (Vente et Service)

MARCHE-EN-FAMENNE | Boucle de la Famenne, 14 | 084/31 15 82 (Vente et Service)